



Département de la Haute-Loire



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec la région, la Haute-Loire se distingue par :

- ✓ une **attractivité supérieure** en terme de territoire de résidence (cf. flux migratoires totaux),
- ✓ une **population moins âgée** avec 111 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (121 en Auvergne) et un **potentiel de départs à la retraite plus limité** (un actif sur quatre concerné),

- ✓ une **exposition inférieure aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (13% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ un **emploi offert de meilleure qualité** en termes de qualification,
- ✓ une **capacité supérieure à former ses résidents en apprentissage**.

DES FAIBLESSES

En comparaison avec la région, la Haute-Loire se distingue par :

- ✓ une **moindre capacité à retenir ses jeunes** (solde migratoire largement négatif), associée à une faible attractivité de l'appareil de formation initiale (plus de 30 points inférieure à la valeur régionale) et à une plus faible capacité à former ses résidents en FPC (deux formés sur cinq le sont hors COTEF de résidence),
- ✓ une **adaptabilité des actifs** aux changements **plus limitée** en raison de leur niveau de diplôme (113 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100

non diplômés ; 123 en Auvergne), de leur niveau de qualification (près de deux DE non qualifiés sur cinq) et de leur âge (128 DE de 50 ans et plus pour 100 DE de moins de 26 ans),

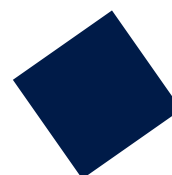
- ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement **plus pénalisante** : la forte emprise de l'industrie (3 emplois sur 10) et la sur-représentation de l'emploi dans les secteurs fragiles* (24% du total contre 21% au régional),
- ✓ un **appareil de formation continue** moins mobilisé pour monter en qualification (32% des cas contre 34% en région).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ En Haute-Loire comme en Auvergne, 42% des emplois relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace.
- ✓ Il en est de même de la **sphère du domaine public**, par ailleurs légèrement moins présente qu'en moyenne régionale (25% contre 28%).

En comparaison avec la région, la Haute-Loire se distingue par :

- ✓ une **formation initiale** sous-représentée sur les spécialités technico-professionnelles **des services** et sur les formations **sanitaires ou sociales**,
- ✓ une part des formés en FI 2 points supérieure à la moyenne régionale **sur des niveaux 5** et 3 points supérieure sur les apprentis,
- ✓ des **entrées en FPC** sous-représentées sur les formations **sanitaires ou sociales** comme sur celles du **développement personnel**.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Département	Région	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	111	121	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	25 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,7 %	+ 1,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 9,5 %	+ 0,7 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	46,7 %	49,9 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	53 %	55 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	113	123	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département	Auvergne	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	58 %	58 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 1,3 %	+ 0,7 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présenteielle (hors dom. pub.)	42 %	42 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	25 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	24 %	21 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	30 %	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	35 %	36 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	13 %	24 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	80 %	83 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département	Auvergne	Une mesure de...
Evolution DEFM	+ 6%	+ 4%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	128	123	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	41 %	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	37 %	32 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 7%	+ 7%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	38 %	38 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	28 %	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	22	23	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

- xx : situation plus favorable
- xx : situation moins favorable
- xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

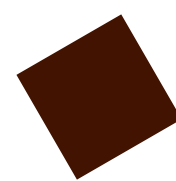
	Département	Région	Une mesure de...
Evolution*	-0,2 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	45 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	28 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	29 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	102 %	128 %	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part élèves résidant formés sur le territoire*	67 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidant formés sur le territoire*	48 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	4 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>



FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Département	Région	Une mesure de ...
Part du domaine technico-pro. des services	32 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	47 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes	35 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certifiante ou qualifiante	46 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation	32 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire	59 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	4 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro ^o	0,6 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

^o : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés

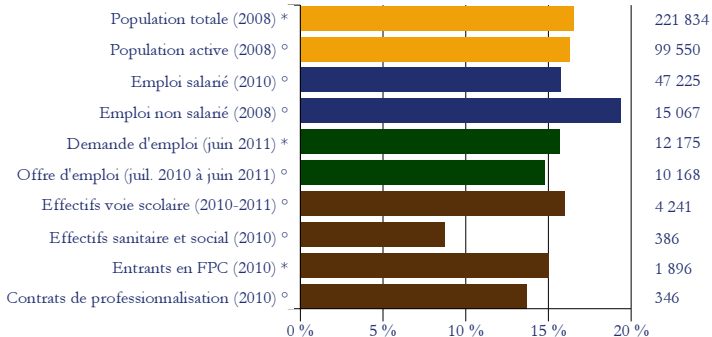




Avec près de 222 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, la Haute-Loire est le 3^{ème} département auvergnat pour sa population et pèse 16,5% du territoire régional.

Le poids est du même ordre pour la population active et pour les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (4 241 élèves).

Le poids du territoire dans la région



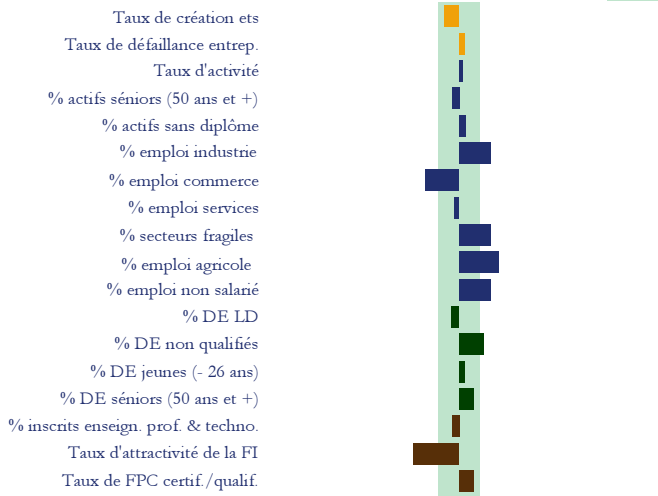
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 47 300 salariés ; 15,8% du total régional), une situation encore plus marquée pour les indicateurs du marché du travail (15,7% de la demande d'emploi régionale ; 14,8% de l'offre), pour les entrants en FPC (1 896 stagiaires ; 15,0%), les contrats de professionnalisation (346 contrats ; 13,7%) et surtout pour les effectifs en formation sanitaire ou sociale (386 élèves ; 8,8%).

A l'inverse, le département excède son poids moyen pour l'emploi non salarié (plus de 15 000 personnes ; 19,4%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (30%) au détriment de l'emploi dans le commerce (23%).

Les principales spécificités du territoire



- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

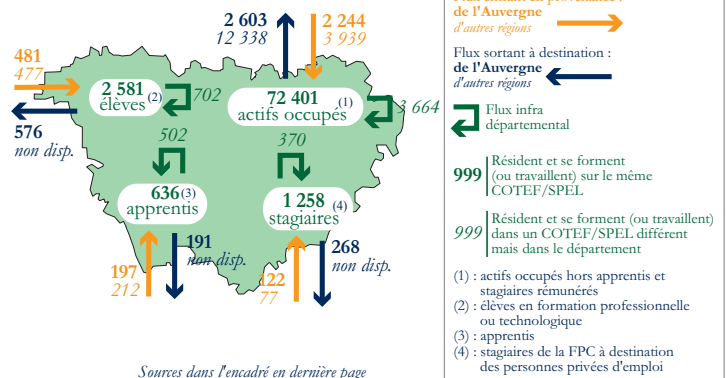
Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

A noter également le poids particulier des secteurs dits fragiles (24% du total contre 21% en Auvergne), de l'emploi non salarié (17% contre 14%) et de l'emploi agricole (7,2% contre 5,9%). Le département se caractérise également par la plus faible attractivité de son offre de formation dans l'enseignement professionnel et technologique.

En revanche, l'examen d'indicateurs tels que le taux d'activité, la part des séniors actifs, des sans diplôme, des DELD... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs altiligériens, hormis une sur-représentation des DE non qualifiés.

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes systématiquement négatifs (élèves, stagiaires de la FPC, actifs occupés) à l'exception des apprentis (quasi équilibre des entrants et des sortants).

Les mobilités sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page

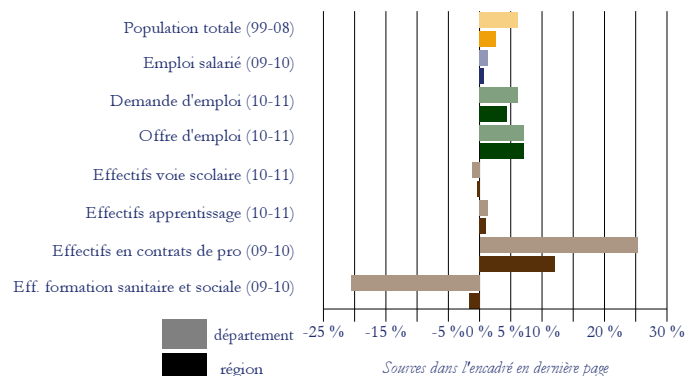
Le volume de ces flux souligne que la Haute-Loire est le siège de mobilités importantes, surtout infra-départementales, même s'il existe des échanges significatifs avec d'autres régions (cf. mobilité des actifs).

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional.

Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la demande d'emploi, les effectifs en formation initiale par voie scolaire et les effectifs en formation sanitaire ou sociale.

Elles sont plus favorables pour la population totale, l'emploi salarié et pour la signature des contrats de professionnalisation.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page



POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le département de la Haute-Loire se caractérise par :

- ✓ une proportion des **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,7 point à 46,7% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 0,3% (+ 93 €),

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires de minima sociaux** (+1,5%) (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+3,3% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -4,2% pour l'AER, l'AV et l'ASI).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département de la Haute-Loire se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en baisse de 3,3% (-59 établissements pour un total de 1 741 créations).
- ✓ Un **recul concentré sur les services divers** (-11% ; -22 créations dans les activités informatiques, -18 dans les conseils de gestion) et le **commerce** au sens large (-14% ; -70 créations dans le commerce de détail) mais des créations plus nombreuses dans la santé humaine (+22), la construction spécialisée (+57) et l'industrie (+15).

- ✓ Un **emploi en progression** (+1,3% ; 610 emplois créés), qui s'est amélioré dans les **services divers** (+546 emplois ; +456 dans les activités liées à l'emploi mais -86 dans les organisations associatives) et dans le **commerce** (+313 ; +138 dans le commerce de détail, +84 dans la restauration).
- ✓ Une **détérioration dans la construction** (-1,8% ; -95 emplois) et dans **l'industrie** (-135 emplois ; -124 dans la fabrication de textiles).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le département de la Haute-Loire se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+613 offres ; +7,1%) et une progression de l'offre qualifiée (+16%).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif** (-6% ; -219 offres) en particulier dans l'administration, enseignement, santé, social (-317 offres ; -133 dans l'administration publique, -68 dans l'enseignement), la construction (-58) et l'industrie (-18).
- ✓ Une **progression**, néanmoins, dans les services divers

(+211 offres dans les activités liées à l'emploi, +57 dans les activités juridiques et comptables) et dans le commerce (+86 offres, +81 dans le commerce de détail).

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+703 DE ; +6,1%), notamment pour les femmes (+8%), les DE de longue et de très longue durée (+10% et +18%), les séniors (+16%) et les bénéficiaires du RSA (+18%).
- ✓ Une **amélioration relative** (hausse inférieure à la hausse moyenne) de la situation des jeunes, des DE peu formés ou peu qualifiés et des DE TH.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le département de la Haute-Loire se caractérise par :

- ✓ Une **relative stabilité des effectifs inscrits en formation initiale** (-13 élèves ou apprentis ; -0,2%),
- ✓ mais une **situation contrastée selon le statut** avec la diminution de 0,8% du nombre d'élèves et la croissance des effectifs apprentis (+23 inscrits, +1,4%).
- ✓ Une **baisse des effectifs concentrée sur les spécialités du tertiaire** (-0,6%, -16 inscrits) et, plus précisément, sur le secrétariat bureautique (-18%, -22 inscrits), la comptabilité, gestion (-12%), les spécialités des échanges et gestion (-10%)... mais qui n'épargne pas certaines spécialités de la production, notamment celles pluritechnologiques mécanique, électricité (-17%, -23 inscrits) ou du

travail du bois (-9%, -23 inscrits). Des croissances importantes pour les moteurs et mécanique auto (+11%), l'accueil, hôtellerie, tourisme (+14%, +41 inscrits), etc..

- ✓ Une **augmentation de 25% du nombre de contrats de professionnalisation signés**, en premier lieu, dans l'industrie (+102%), la construction (+17%) et le commerce au sens large (+15%) mais un recul dans l'administration et les services divers (respectivement -15% et -1%).
- ✓ Une **diminution de 21% des effectifs formés dans les écoles sanitaires et sociales**, impulsée par la formation d'infirmiers (-26%).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".

▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

